

Col(er) Didier DORANGEVILLE
50 rue Clemenceau
57130 Ars sur Moselle
Tél : 06 83 51 05 18

Monsieur le Maire
de la commune d'Ars-sur-Moselle
1 place Franklin Roosevelt
57130 ARS SUR MOSELLE

Ars sur Moselle,
le 9 octobre 2019

Objet : déclaration de battues
Référence : schéma départementale de gestion cynégétique
dans le département de la Moselle

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir noter que la société de chasse militaire de la place de Metz effectuera une battue sur les terrains réservés à la défense aux dates indiquées sur l'annexe jointe.

Des panneaux annonçant ces battues seront installés avant la chasse et enlevés dès la fin de la battue.

Si toutefois la Direction Départementale du Territoire « bureau chasse » impose des battues sur des secteurs sensibles, la société de chasse militaire adaptera son calendrier afin de respecter au mieux les directives préfectorales. Elle respectera également les éventuelles directives locales.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Col(er) Didier DORANGEVILLE
Président de la société de chasse militaire



SCMPM
Saison 2019/2020
Date des battues

MOIS	JOUR	DATE
Octobre	Dimanche	20/10/2019
	Samedi	26/10/2019
	Jeudi	31/10/2019
Novembre	Dimanche	03/11/2019
	Samedi	9/11/2019
	Jeudi	14/11/2019
	Dimanche	17/11/2019
	Samedi	23/11/2019
	Jeudi	28/11/2019
Décembre	Dimanche	01/12/2019
	Samedi	07/12/2019
	Jeudi	12/12/2019
	Dimanche	15/12/2019
	Samedi	21/12/2019
	Dimanche	29/12/2019
Janvier	Samedi	04/01/2020
	Jeudi	09/01/2020
	Dimanche	12/01/2020
	Samedi	18/01/2020
	Jeudi	23/01/2020
	Dimanche	26/01/2020
Février	Samedi	01/02/2020